

DRC 4756 – Droit de la communication dans le cyberespace

Karen Eltis

Trimestre été 2024 (cours en ligne)

Description :

Objectifs:

Cours de thèmes choisis en cyberdroit et en intelligence artificielle. Le cours se consacre à l'étude d'une série des problèmes juridiques reliés aux innovations technologiques. Les thèmes suivants seront abordés: la réglementation du cyber contenu et la protection des droits de la personne des Internauts, le cyber et la gouvernance démocratique, la cyber réputation et le 'droit à l'oubli' européen, les dossiers et les signatures électroniques, la protection des renseignements personnels des justiciables et l'accès à la justice, le processus de nomination des juges et l'expression permise aux magistrats dans l'ère digitale, le réseautage social, le droit au respect de la vie privée en milieu de travail.

Méthode
d'enseignement:

Il s'agit d'un cours *en ligne*¹ avec la participation active des étudiants et de *plusieurs conférenciers invités*; L'étudiant(e) devra effectuer **une recherche individuelle approfondie au-delà des lectures assignées** par le professeur et préparer ensuite une présentation orale et un travail écrit sur un des thèmes abordés, pré-approuvé par le professeur. Enfin, en tant que cours 'hybride', le cours comprend **des sessions de Bâtissage de connaissances/ apprentissage individuel (travail individuel hors-cours pendant les heures du cours) effectué indépendamment, suivant les exercices assignés à l'avance par le professeur.**

¹ Pour une description détaillée du concept voir: <https://saea.uottawa.ca/site/fr/benefits-of-blended-courses-2>; voir aussi : <https://saea-tlss.uottawa.ca/fr/conception-de-cours/concevoir-un-cours-hybride#structure-dun-cours-hybride>

Méthode d'évaluation:

- 1) Travail écrit/ dissertation de 15 pages **maximum** (70% de la note finale) portant **sur un sujet pré-approuvé** par le professeur; Envoyé par courriel le 14 **mai** au plus tard ; Le travail sera noté en fonction des trois critères suivants (en ordre d'importance) : (1)Qualité de la recherche (il s'agit d'abord et avant tout, d'un projet de **recherche** indépendante) ; (2) **l'analyse critique**, (3) **la clarté/concision**.

La présentation sera notée en fonction des critères suivants : Recherche préliminaire ; analyse critique ; clarté et concision (mêmes critères employés pour la dissertation mais appliqués de manière moins rigide puisqu'il s'agit de résultats préliminaires, surtout au niveau de la recherche.

- 2) Participation – préparation d'une question de discussion (préparée lors des séances de bâtissage de connaissances et envoyée au professeur à par courriel). Soumission des exercices/ travaux écrits pour les capsules indépendantes **et participation** aux exercices de bâtissage de connaissance – 10%

Instruments de travail
requis:

K. Eltis, « Courts and Litigants in the Digital Age » Deuxième Edition (Toronto : Irwin Law, 2016) ;

Recueil de textes et de jurisprudence (lectures accessibles en ligne) ; recherche individuelle effectuée par l'étudiant(e).